



## EN BREF :

- Les températures chaudes accélèrent le développement des bourgeons.
- Les populations du puceron des pousses du sapin sont variables d'un endroit à l'autre.
- La région de Lac-Mégantic a des populations de pucerons élevées.
- La cécidomyie est absente dans les sites.
- Il est temps d'enlever les branches atteintes par le balai de sorcière.

## ÉTAT DE LA SITUATION

### Développement des arbres

Les températures chaudes des dernières journées ont accéléré la croissance des bourgeons. Le stade III dans le développement des bourgeons est atteint dans la plupart des sites d'observation.

### Le puceron des pousses du sapin

Le nombre de pucerons varie énormément d'un endroit à l'autre. Dans certaines plantations, les populations de pucerons sont minimes tandis que dans certains sites on devrait intervenir. Plusieurs plantations dans le secteur de Lac-Mégantic ont un pourcentage élevé de pousses infestées, dépassant 20 % et parfois même 30 %. C'est à partir du stade III que les pucerons commencent à se cacher à l'intérieur des pousses; ils sont plus difficiles à observer et plus le développement des pousses avance, plus le traitement devient difficile. Soyez vigilants dans vos observations. Dans certains sites d'observation, on a déjà appliqué un traitement d'insecticide.

Si votre plantation n'a pas été traitée, il serait opportun de vérifier si le seuil d'intervention est atteint (9 % des pousses présentent des pucerons). Pour connaître la technique de dépistage, consultez l'avertissement No 02 de la semaine dernière (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a02an04.pdf>).

Pour plus d'information sur la biologie du puceron des pousses du sapin, consultez le bulletin de la page Web suivante : <http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/apicult/sapinoel/puceron.htm>.

## Calibration du pulvérisateur

Il ne suffit pas seulement de connaître le seuil d'intervention en lutte intégrée. La période d'application idéale pour obtenir une efficacité optimale et la calibration de votre pulvérisateur sont aussi très importants.

La quantité d'insecticide dans la bouillie n'est pas le seul facteur à considérer. L'ajustement des buses, la pression, la vitesse d'application, le volume d'eau appliqué par hectare sont des facteurs tout aussi importants que la concentration du produit. En ajustant le pulvérisateur pour une efficacité optimale, vous augmentez vos chances de succès tout en respectant l'un des principes de lutte intégrée, soit l'application de la dose recommandée (pas plus, pas moins).

**Le seul insecticide homologué** contre la cécidomyie du sapin et le puceron dans les plantations d'arbres de Noël est le **Diazinon 500 EC**.

- Référez-vous toujours à l'étiquette du produit afin de connaître les doses et le mode d'application de l'insecticide recommandé.
- Attention à la dérive.
- Pour réduire le transport des pesticides par le vent hors de la zone traitée (dérive) :
  - Pulvérisez le soir ou le matin lorsque les vents sont faibles et la température plus basse.
  - Choisissez des pastilles à grands orifices afin d'augmenter la grosseur des gouttelettes.

### Arrosage aérien

Veillez noter qu'il **n'est pas permis** de faire des arrosages aériens de pesticides à moins que ce type d'utilisation ne soit mentionné sur l'étiquette. En vérifiant les étiquettes des trois principaux fournisseurs de diazinon au Québec, aucune ne mentionne cette autorisation. **Veillez donc bien vérifier sur l'étiquette s'il y a une autorisation en ce sens.**

## Le perce-pousse du sapin

Nous avons remarqué quelques dégâts mineurs et sans gravité du perce-pousse du sapin sur nos sites d'observation. Généralement, cet insecte fait des dégâts négligeables pour l'ensemble des arbres d'une plantation, mais à l'occasion, quelques arbres sont parfois très affectés. Il n'est pas nécessaire d'intervenir pour cet insecte. Pour plus d'information sur sa biologie, consultez la page Web suivante :

<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/apicult/sapinoel/perce.htm>.

## Stades de développement des bourgeons du sapin



**STADE I**

Bourgeon collant et recouvert d'une membrane



**STADE II**

Bourgeon gonflé avec extrémité découverte



**STADE III**

Aiguilles exposées mais non étalées



**STADE IV**

Début de l'étalement des aiguilles



**STADE V**

Pousse bien étalée qui commence à s'allonger



## Tableau des observations régionales

Poste d'observation	Stade des bourgeons			DEGRÉS-JOURS à partir du 1 <sup>er</sup> avril		
	2002 (20 mai)	2003 (19 mai)	2004 (17 mai)	2002 (20 mai)	2003 (19 mai)	2004 (17 mai)
Sainte-Clothilde (altitude 355 mètres)	Stade I : 100 %	Stade I : 95 % Stade II : 5 %	Stade I : 20 % Stade II : 50 % Stade III : 25 % Stade IV : 5 %	196	218	259
Saint-Honoré (altitude 396 mètres)	Stade I : 95 % Stade II : 5 %	N.D.	Stade I : 20 % Stade II : 40 % Stade III : 40 %	207	N.D.	298
Saint-Jacques-de-Leeds (altitude 412 mètres)	Stade I : 90 % Stade II : 10 %	Stade I : 70 % Stade II : 30 %	Stade I : 10 % Stade II : 20 % Stade III : 70 %	N.D.	N.D.*	243
Nantes (altitude 459 mètres)	Stade I : 100 %	Stade I : 100 %	Stade I : 40 % Stade II : 60 %	228	257	305
Racine (altitude 262 mètres)	Stade I : 40 % Stade II : 30 % Stade III : 30 %	Stade I : 10 % Stade II : 25 % Stade III : 50 % Stade IV : 15 %	Stade I : 5 % Stade II : 5 % Stade III : 35 % Stade IV : 55 %	272	295	344
East-Hereford (altitude 343 mètres)	Stade I : 50 % Stade II : 50 %	Stade I : 50 % Stade II : 40 % Stade III : 10 %	Stade I : 10 % Stade II : 40 % Stade III : 40 % Stade IV : 10 %	231	257	329
Sawyerville (altitude 355 mètres)	Stade I : 80 % Stade II : 20 %	Stade I : 40 % Stade II : 50 % Stade III : 10 %	Stade I : 30 % Stade II : 30 % Stade III : 40 %	253	N.D.	328
Ham-Nord (altitude 276 mètres)	Stade I : 95 % Stade II : 5 %	Stade I : 95 % Stade II : 5 %	Stade I : 20 % Stade II : 20 % Stade III : 40 % Stade IV : 20 %	223	235	304
Ayer's Cliff (altitude 297 mètres)	Stade I : 15 % Stade II : 80 % Stade III : 5 %	Stade I : 10 % Stade II : 90 %	Stade I : 5 % Stade II : 5 % Stade III : 70 % Stade IV : 20 %	N.D.	294	355
Saint-Cuthbert (altitude 81 mètres)	Stade I : 20 % Stade II : 50 % Stade III : 30 %	Stade I : 5 % Stade II : 25 % Stade III : 60 % Stade IV : 10 %	Stade II : 20 % Stade III : 40 % Stade IV : 40 %	N.D.	207	318
Saint-Armand-de- Missisquoi (altitude 122 mètres)	Stade I : 40 % Stade II : 10 % Stade III : 10 % Stade IV : 40 %	Stade I : 30 % Stade II : 30 % Stade III : 30 % Stade IV : 10 %	Stade I : 5 % Stade II : 5 % Stade III : 70 % Stade IV : 20 %	346	324	400

N.D. : Non disponible



# BALAIS DE SORCIÈRE

## État de la situation

Même si les balais de sorcière sont en général présents dans les plantations, les infections sont mineures cette année. À cette période-ci, ils sont très visibles.

## Stratégie d'intervention et mesures proposées

**Il est temps d'enlever les branches atteintes.** Comme le champignon ne survit pas sur une branche morte, on peut couper **jusqu'à la mi-juin** les branches infectées et laisser celles-ci dans la plantation. Après cette date, on doit attendre la fin de la sporulation (poussière jaune), avant de recommencer à couper les branches affectées.

## BANQUE D'IMAGES

Le Réseau d'avertissements phytosanitaires a mis à votre disposition une banque d'images des principaux ravageurs des arbres de Noël. Ces photos sont l'œuvre de Mme Lina Breton du ministère des Ressources naturelles, secteur Forêt. N'hésitez pas à les consulter à l'adresse suivante :

[http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/html/arbres\\_de\\_noel.html](http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/html/arbres_de_noel.html).

***La protection de l'environnement :  
je fais ma part, je traite seulement lorsque c'est nécessaire.***

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES ARBRES DE NOËL

ANDRÉ PETTIGREW, agronome et avertisseur  
MAPAQ, Direction régionale de l'Estrie  
4260, boulevard Bourque, Rock Forest (Québec) J1N 2A5  
Téléphone : (819) 820-3001 - Télécopieur : (819) 820-3942  
Sans frais : 1-800-363-7471 pour les régions 418, 450 et 819  
Courriel : [Andre.Pettigrew@agr.gouv.qc.ca](mailto:Andre.Pettigrew@agr.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Lise Gauthier, d.t.a. et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**  
**Réseau d'avertissements phytosanitaires - Avertissement No 03 - arbres de Noël - 18 mai 2004**

